



## *Le mot de la maire déléguée*

J'espère que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année. Dans ce bulletin, je vous propose une petite rétrospective des derniers événements qui ont eu lieu dans notre commune "Malloué" au cours de l'année 2024.

Les premiers jours de janvier ont été marqués par de fortes pluies, ce qui n'a pas manqué de faire déborder la rivière ainsi que les petits ruisseaux inondant les champs. Ensuite, le froid s'est installé et la neige s'est invitée sans prévenir le mardi 9 janvier, drapant notre campagne d'un beau manteau blanc, mais nous n'étions pas privés d'eau, d'électricité ni de réseau de communication (Téléphone, Internet...) comme ce jeudi 21 et ce vendredi 22 novembre dernier, où nous avons l'impression de ne plus vivre !

A plusieurs reprises, les habitants du village du Pont m'ont informée d'une part, du non-respect de la vitesse et de la dangerosité de ce hameau étroit, et d'autre part que les véhicules prennent de la vitesse pour monter la "route de l'église" sans se préoccuper des habitants. Afin de sécuriser ce hameau, des travaux ont été réalisés en 2024 tandis que d'autres ont été reportés :

- L'entrée de la « route de l'église » en partant de la RD 185 a été rétrécie afin d'obliger les automobilistes à ralentir. Dorénavant, en venant de Campeaux, il ne sera plus possible de tourner à droite, les véhicules seront obligés d'aller faire demi-tour plus loin pour monter cette voie. Un panneau d'interdiction de tourner à droite (en venant de Campeaux) sera posé pour signaler ce changement.

- Un trottoir franchissable a été installé et des travaux liés à l'écoulement des eaux pluviales ont été réalisés.

Il reste à poser les panneaux de signalisation (Panneau directionnel « Eglise de Malloué », montée dangereuse, interdiction aux véhicules de +3t5) ainsi que des balises blanches réfléchissantes pour signaler la présence d'une plaque béton matérialisant ici un ancien puits.



*Nathalie DESMAISONS*

D'autre part, un autre point de sécurité a été résolu assez rapidement suite à une petite série d'accidents au lieu-dit « le Moulin Rose ». Deux panneaux ont été posés par l'Agence Routière Départementale signalant un rétrécissement de la voie ainsi qu'une borne bleue et blanche matérialisant la portion de route dangereuse.

Enfin, une demande auprès de l'Agence Routière Départementale a été faite afin de déplacer les panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h sur la RD 185, celle-ci est toujours en attente.

Afin d'être en conformité avec la réglementation de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), Souleuvre en Bocage, en collaboration avec un technicien dessinateur, a élaboré un schéma communal de défense incendie afin de couvrir sur plusieurs années l'ensemble du territoire. Ce schéma qui liste notamment les hameaux à couvrir en DECI par ordre de priorités se déroulera en huit phases. Les Etablissements Recevant du Public (ERP) seront couverts en priorité puis les bourgs et ensuite en fonction de l'ampleur des hameaux. Nous allons actuellement passer en phase 3 et 4 du programme et Malloué est concerné. En effet, l'église n'est actuellement pas protégée par un des moyens proposés (borne ou poche). Un projet d'acquisition de terrain est prévu pour la mise en place d'une défense extérieure contre l'incendie ainsi que l'aménagement d'un parking pour sécuriser le lieu. Cette étude est en cours entre les services du SDIS et la DRAC. L'aménagement du cimetière sera fait durant cette même période de travaux.

Je vous présente ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de bonheur, de joie, de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2025.



## Etat civil 1924

### NAISSANCES 1924

Armand JOSEPH né le 14 janvier  
Madeleine BARBIER le 25/09/1924

## Etat civil 2024

### BAPTÊME CIVIL 2024

Rayan et Shanna Voisin le 10 Août 2024



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Permanence Mairie :

Horaire d'ouverture de la mairie : chaque mardi de 17h à 18h  
Mail : mairiedemalloue@outlook.fr  
Secrétaire remplaçante : Audrey POSTIL

### Groupe scolaire de rattachement :

Groupe scolaire de Campeaux  
9 rue des Ecoles à Campeaux  
14350 Souleuvre en Bocage  
Tél : 02 31 67 74 70

### Collecte des ordures ménagères et recyclables :

Tous les mardis sont collectés :

- Les sacs jaunes (Tri sélectif)
- Les ordures ménagères non recyclables (sac blanc – transparent)

Dans la plupart des cas, lorsqu'un jour férié est en semaine, la collecte n'est pas assurée, il faut mettre ses sacs la semaine suivante (sauf quelques exceptions), l'information sera communiquée par l'Intercom de la Vire au Noireau en temps utile.

Pensez à sortir les sacs d'ordures ménagères et de tri la veille au soir ou très tôt le matin.

Pour rappel : Il est interdit de déposer des ordures ménagères, recyclables ou encombrantes près des conteneurs à verres ou poubelles installés sur notre territoire.

La poubelle à côté du conteneur à verre est réservée uniquement pour les capsules, bouchons de bouteilles, couvercles de pots et petits sacs de déchets de pique-nique.

## LA NOUVELLE ÉQUIPE DES ESPACES VERTS DU SECTEUR OUEST

Stéphane, Patrice, Guillaume et Frédéric entretiennent principalement sur notre commune déléguée tous nos espaces verts, cimetières, élagage et débroussaillage de la petite route du Calvaire au Pont de Malloué. Ils restent aussi vigilants sur la présence des dépôts sauvages



Stéphane, Patrice, Guillaume et Frédéric

## ADRESSAGE

Vous avez reçu votre nouvelle adresse, celle-ci permet une localisation précise de votre habitation et permettra de résoudre les problèmes d'acheminements de courrier, colis, raccordement de fibres et surtout l'arrivée des secours. Le comité consultatif de Malloué souhaitait conserver la base des noms des hameaux. Seules deux voies ont été modifiées, Route du Château de Malloué et Route de l'église de Malloué (Mitoyenne avec Bures les Monts).



Le Moulin Rose : Pose de panneaux de signalisation



## TRAVAUX DE VOIRIE ET SIGNALISATION

Le Pont de Malloué : Travaux de sécurisation du hameau

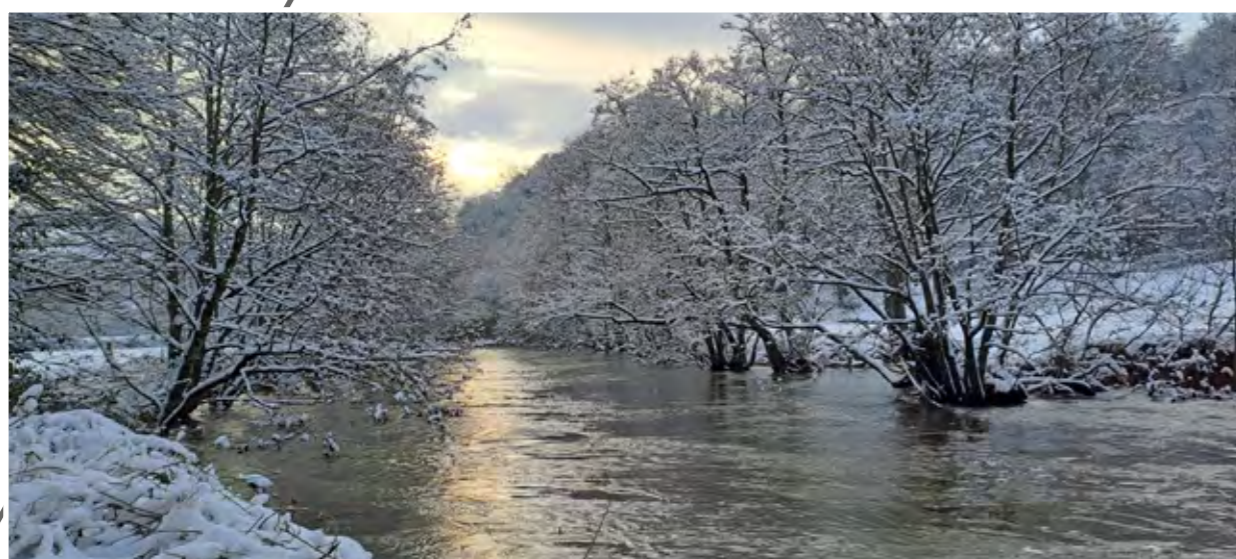




Les inondations de janvier 2024



Les épisodes neigeux de janvier et novembre 2024



## GALETTE DES ROIS

Le 21 janvier 2024, les habitants se sont rassemblés à la mairie de Malloué pour la traditionnelle Galette des Rois



## REPAS DES AINÉS

Le 17 novembre 2024 a eu lieu le repas des aînés au restaurant "La Table" au bowling de Vire. Nous avons terminé cette fin d'après-midi par une partie de Bowling.



Dates à retenir pour 2025 :

- Galette des rois le 26 janvier 2025
- Repas champêtre le 14 juin 2025
- Repas des aînés le 16 novembre 2025

# REPAS CHAMPÊTRE



Les habitants de Malloué ont été conviés au repas champêtre le 16 juin 2024 qui a eu lieu cette année dans un cadre exceptionnel au lieu-dit "Le Moulin Rose". Dommage, la météo n'a pas été propice pour profiter des espaces extérieurs.





# DES SOURCES

Le 2 septembre dernier, ce sont 128 enfants entourés de leurs professeurs des écoles ainsi que du personnel communal qui ont effectué leur rentrée à l'école de Sources de la commune déléguée de Campeaux. Les enfants sont répartis dans 5 classes plus le dispositif ULIS. Chaque classe est à double voire à triple niveaux pour les CE2/CM1/CM2.

L'équipe enseignante est toujours composée de 10 professeurs dont 2 sont des remplaçants pour les écoles du secteur.

L'école a accueilli cette année une nouvelle coordinatrice du dispositif ULIS, Mme Vimard Méline ainsi qu'une nouvelle enseignante au dispositif RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté), en option E (c'est à dire à dominante pédagogique), Mme Poulie Julie. C'est un service public gratuit qui peut être sollicité par les enseignants ou les parents. Il est aussi un relais entre l'école et les dispositifs d'aide et de soins extérieurs.

Enfin s'ajoutent 8 employés de la commune pour le bon fonctionnement de l'école.

L'équipe enseignante poursuit son engagement, en particulier le projet CUBE qui vise à impliquer les élèves et les amener à se questionner sur les usages de l'énergie. La classe des CE1 sera la classe Ambassadeur. L'objectif est de mettre en place des actions à l'école dès cette année scolaire visant à économiser l'énergie. Un projet de réaménagement de la cour (agrandissement, achat de mobilier extérieur notamment) est en cours suite au dépôt d'un dossier NEFLE afin d'obtenir des subventions.

Les 54 élèves de CE2, CM1 et CM2 sont partis 3 jours et 2 nuits à Saint Malo (centre Le goulet de Saint Lunaire) grâce à la commune (budget sortie), et à la générosité du Groupe Lemarchand et du GAEC « La Droutière » (2 375 euros récoltés). Au programme : aquarium de Saint Malo, visite de la demeure corsaire, visite de la ville, atelier pour apprendre à faire des nœuds marins, promenade à la plage.

Les élèves de CE2, CM1, CM2 ont été invités à participer à la cérémonie commémorative du 11 novembre qui avait lieu cette année à Campeaux ils sont venus nombreux (une vingtaine d'enfants) et ont lu un poème intitulé "paix". Ils sont également allés visiter l'exposition à la salle des fêtes.

